

2 décembre 2009

09.409

**Question Souhail Latrèche****Enseignement des cultures religieuses et humanistes**

En 2003 a été institué dans notre canton un enseignement des cultures religieuses et humanistes, suite à la motion Michèle Berger-Wildhaber de 1996 sur cet objet. Cette motion intervenait après les drames relatifs au "Temple solaire" en Suisse et en France; elle s'inquiétait notamment de l'inculture religieuse des élèves de nos écoles, ceux-ci devenant ainsi des proies faciles pour les sectes.

Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas que le vote de dimanche 29 novembre sur l'interdiction de construire des minarets sur le territoire suisse, est le résultat de l'ignorance religieuse de beaucoup de nos contemporains? Considère-t-il l'enseignement des cultures religieuses et humanistes dispensé dans notre canton comme suffisant, alors que celui-ci est intégré à l'enseignement de l'histoire? Ne pense-t-il pas qu'un effort particulier devrait être fait dans ce domaine?